

RESUME DU PCM DE JAMBES

Les grandes options pour améliorer la mobilité et la qualité de vie en rive droite de Meuse

Si les **constats restent les mêmes** qu'en 2004, les hypothèses **de travail ont changé**. Le **développement de l'habitat sera davantage maîtrisé** ; il sera notamment réduit de moitié sur le plateau d'Erpent. Par ailleurs, la volonté politique actuelle mise sur **un meilleur partage de l'espace public**. Cela passe par plus de multimodalité, avec un report d'une partie de la circulation automobile vers d'autres modes de transport.

Le plan de mobilité définit un **concept multimodal**. Il s'agit d'un cadre général qui organise les principales propositions en référence à une mobilité souhaitée sur Jambes.

1.1. Plus de transport public, bus et train

Les bus doivent être efficaces si on veut qu'ils soient plus utilisés.

Jambes a besoin d'une ligne « à haut niveau de service » c'est-à-dire une ligne où passe un bus toutes les dix - quinze minutes ; des bus qui ne soient pas coincés dans les embouteillages.

Cette ligne reliera Erpent (avec son futur P+R) à Belgrade en passant par Namur (sa gare intermodale) et Jambes. Les bus y auront priorité autant que possible : site propre, bande bus, priorité aux feux, aménagement des quais, ... Ces aménagements se développeront progressivement. Cet axe de bus nécessitera probablement une réorganisation du réseau TEC.

Plus globalement, des parkings relais (Erpent, gare de Jambes, Tour d'Enhaive, ...) proposeront aux usagers d'abonner leur véhicule en entrée de ville pour poursuivre en bus, à pied ou à vélo.

Le train reste un atout formidable pour relier les deux rives. Et à l'échelle de l'agglomération, l'idée d'une navette ferroviaire urbaine est recommandée de même que la réouverture de points d'arrêts.

La gare fleurie deviendra un lieu de rendez-vous incontournable de la mobilité jamboise. On y trouvera des trains vers Bruxelles, notamment (avec une volonté d'augmenter la qualité de la desserte), du stationnement de courte et longue durée, notamment pour les navetteurs et les travailleurs, des lignes de bus fortes, des cheminements sécurisés pour les piétons (y compris PMR) et les cyclistes, une station de car-sharing. La collectrice y amènera directement ses utilisateurs.

1.2. De nouvelles infrastructures pour tranquilliser le cœur de Jambes

L'idée d'un contournement de Jambes n'est pas neuve. Ce terme recouvre parfois des réalités bien différentes.

La solution retenue dans le cadre du PCM de Jambes est **l'aménagement d'une collectrice**.

Objectifs de la Collectrice

- Eviter que la circulation qui traverse Jambes sans s'y arrêter n'encombre inutilement le centre et les quartiers d'habitats. Cela tranquillisera le cœur de Jambes en évitant une saturation aux heures de pointe;
- Capter le transit Sud et une partie du transit Est.
- Retrouver de l'espace public au profit des bus (qui ne seront plus ralentis dans la circulation) et des modes doux (piétons et cyclistes) qui pourront bénéficier de cheminement plus conviviaux et sécurisés ;

Tracé de la Collectrice¹

- Démarrage rue de Dave à hauteur du CPAS en direction de la Gare fleurie via la traversée de la rue de Géronsart et du site Acina
- Dans une première phase, poursuite vers la Chaussée de Liège (rénovée et sécurisée).
- Dans une seconde phase, poursuite également vers le Pont des Ardennes via la traversée de la rue d'Enhaive².

D'autres importantes infrastructures sont également envisagées dans le cadre de ce PCM de Jambes

- Fermeture de passages à niveau tout en permettant le passage des véhicules, des piétons et des cyclistes ;
 - Gare de Jambes (projet souhaité par la SNCB)
 - Rue de Géronsart
 - Carrefour de Velaine
- Création d'infrastructures cyclo-piétonnes

¹ Le concept multimodal ne retient pas l'hypothèse d'une collectrice longue et d'un quatrième pont. Ces ouvrages coûteux ne permettront pas de résoudre plus efficacement les problèmes de transit, car les véhicules restent bloqués en amont et en aval de ces ouvrages. Toutefois, afin de ne rejeter aucune hypothèse de travail, le PCM n'écarte pas la possibilité de revoir la nécessité de créer un quatrième pont sur la Meuse à long terme, après avoir mis en œuvre les principales mesures du concept multimodal. L'auteur de projet et le comité technique restent néanmoins convaincus que cet ouvrage n'est ni nécessaire ni utile aujourd'hui.

² Si cette option s'avère irréalisable lors de l'étude technique, la poursuite se réalisera vers la N90 (Avenue Prince de Liège) à hauteur du magasin Delhaize.

1.3. Tranquilliser les quartiers résidentiels

De nombreux habitants souffrent de la circulation et du stationnement liés à l'activité économique de Jambes et au transit. Le PCM propose de tranquilliser ces quartiers, en aménageant des zones 30 et en libérant les places occupées par des voitures « ventouses ». Cet espace et convivialité retrouvés permettront de gagner en qualité de vie, mais aussi à retrouver plus de place et de sécurité pour les piétons et cyclistes. Tout nouvel aménagement sera étudié et concerté avec la population afin d'éviter les nuisances dans les quartiers.

1.4. Davantage de stationnement au profit des riverains, clients et visiteurs

Le stationnement de Jambes est très peu organisé ; le stationnement en voirie sature l'espace public, y compris dans les quartiers d'habitat proche du centre. Il s'agit d'un stationnement de longue durée.

Le stationnement des grands axes commerciaux et de services du centre sera géré par horodateurs pour favoriser une rotation des utilisateurs au profit des clients des commerces et des visiteurs.

Dans les quartiers proches, la mise en zone bleue limitera le stationnement pour de la moyenne durée. Toutefois, les riverains bénéficieront d'une carte pour stationner dans leur quartier. Cette politique sera mise en œuvre progressivement, en commençant par les quartiers proches des administrations wallonnes. Des contacts ont eu lieu avec le SPW qui, depuis, a lancé un plan de déplacement d'entreprise pour ses fonctionnaires.

Le PCM prévoit aussi la création de parkings de longue durée.

1.5. Plus d'espace et de sécurité pour les piétons et cyclistes

Les piétons et cyclistes bénéficieront d'aménagements de sécurité et de la moindre pression de l'automobile : trottoirs plus confortables, cheminements piétons et vélos,... Ainsi, citons l'exemple de la rue de Dave qui retrouvera une vocation plus locale dans sa première partie, avec des trottoirs plus confortables. Des cheminements vélos emprunteront divers quartiers pour relier le Ravel de Meuse au centre de Jambes ou desservir les infrastructures sportives. Deux infrastructures ambitieuses méritent également d'être citées : un Ravel urbain reliant Jambes à la gare de Namur, le long du chemin de fer, et une passerelle cyclo-piétonne entre Jambes et le Grognon.

Extrait du document de la conférence de presse du 31 mai 2010